



---

**Une formation, des opportunités-améliorer l'insertion économique  
des jeunes et des femmes au Sahel « Sahel Opportunités »**

---

**EVALUATION FINALE DU PROJET**

**TERMES DE REFERENCE (TDR) POUR L'EVALUATION DES  
COMPOSANTES (1 & 2) DE FORMATION AUX METIERS DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ARTISANAT AU SENEGAL**

*Juillet 2024*

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	1
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	3
<b>II. OBJECTIF GENERAL</b> .....	5
<b>III. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION</b> .....	5
<b>IV. LIVRABLES ATTENDUS</b> .....	6
<b>V. MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE</b> .....	7
5.1 Profil requis .....	7
5.2 Méthodologie .....	7
5.3 Durée et financement .....	7
5.4 Production et processus de validation du rapport .....	7
<b>VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE</b> .....	7
<b>VII. NOTIFICATION ET PAIEMENT DES PRESTATAIRES</b> .....	8
<b>VIII. ENCADREMENT ET CONTACTS</b> .....	8

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

**Swisscontact, fondation suisse pour la coopération technique** est une organisation non gouvernementale internationale de droit suisse. Elle intervient dans plusieurs pays à travers le monde notamment au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso dans le cadre du projet : ***Une formation, des opportunités – améliorer l'insertion économique des jeunes et des femmes au Sahel***. dénommé « ***Sahel Opportunités*** ». Ce projet de formation et d'insertion des jeunes hommes et femmes déscolarisés et non scolarisés comprend également une composante « inclusion financière » pour les personnes pauvres (majoritairement des femmes) en zone rurale. Il a une durée de 4 ans de 2021 à 2024.

Dès lors, le projet vise à faciliter l'insertion des jeunes adultes sur le marché national du travail et le développement d'activités rémunératrices pour assurer l'autonomisation et améliorer les conditions de vie de la communauté. En d'autres termes, cela leur offrira des perspectives d'emploi durables et améliorera durablement leurs conditions de vie. Il contribuera par ailleurs à l'amélioration des systèmes d'enseignement et de formation professionnels des pays d'intervention à travers le développement et l'intégration de dispositifs de formation et d'insertion professionnelles innovants, performants et inclusifs, orientés vers les besoins du marché du travail, adaptés aux réalités socio-économiques locales et gérés de façon partenariale par les différents acteurs impliqués.

Le projet « **Sahel Opportunités** » est structuré en trois composantes :

- Formation par apprentissage de type dual dans les métiers artisanaux (au Sénégal) ;
- Amélioration de la formation agricole à travers les dispositifs de formation de proximité en Agriculture intégrée dénommés Sites Intégrés de Formation Agricole – SIFA (au Sénégal et au Mali) ;
- Amélioration des capacités financières des groupes « Mara Panga » (au Burkina Faso).

Au Sénégal, le projet intervient notamment dans le cadre de l'Apprentissage dans les métiers artisanaux en soutenant les partenaires locaux dans la mise en œuvre de programmes d'enseignement et de formation professionnelle de type dual dans les métiers de l'artisanat de production et de service visant le développement des compétences et l'acquisition de qualification professionnelles pertinentes pour les jeunes apprentis, selon les besoins du marché de l'emploi et les contextes locaux mais aussi en vue d'une reconnaissance ultérieure par les pouvoirs publics desdites qualifications.

Enfin 2023, 1551 apprentis dont 451 femmes ont été touchés provenant de 775 ateliers ont été touchés dans les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor, Kaolack et de Sédhiou, dans les six (6) corps de métiers du secteur de l'artisanat que sont :

- Coiffure ;
- Construction métallique ;
- Couture ;
- Mécanique Automobile ;
- Menuiserie-Bois ;
- Cordonnerie/marochinerie ).

Les appuis portent notamment sur : (i) un appui aux entreprises et organisations professionnelles / consulaires d'artisans pour une meilleure organisation et structuration de l'apprentissage dans les ateliers, (ii) le soutien pour la mise en œuvre d'un volet d'enseignement professionnel complémentaire dans des Centres de Formation Professionnelle formels (Centres-Ressources) sur la base des référentiels officiels de formation dans les différents métiers, de la facilitation de la certification auprès des services publics.

Au sujet de la **formation agricole**, au Sénégal et au Mali, le projet Sahel Opportunités a mis en place un dispositif de formation – production en Agriculture intégrée dénommé **Site Intégré de Formation Agricole (SIFA)** pour permettre aux jeunes ruraux dans les Entreprises Familiales Agricoles d'acquérir de nouvelles compétences. Ces dernières visent aussi bien les productions végétales (grandes cultures, du maraîchage, de l'arboriculture et /ou de la pépinière etc.), qu'animales dont la volaille, les ovins, les caprins... A cela s'ajoute les techniques de transformation, de conservation et de la valorisation des produits et sous-produits agricoles de manière générale. Le dispositif des SIFA permet ainsi d'envisager une exploitation agricole active tout le long de l'année et d'offrir aux jeunes formés plusieurs options de projets d'insertion professionnelle dans l'une ou l'autre spécialité.

Le SIFA est un espace de formation initiale et de production. Il valorise les différentes potentialités agroécologiques spécifiques au terroir et est construit à l'image de ce que devrait être une exploitation familiale diversifiée, durable et respectueuse de l'environnement.

De ce fait, Swisscontact a créé une (01) structure de type SIFA au Mali dans la localité de Bougoula (Ségou) depuis 2022.

Quant au Sénégal, 4 SIFA sont prévus dont 2 fonctionnels en fin 2023 dans les localités de Tabi (Ziguinchor) et de Marsassoum (Sédhiou) et 02 autres à opérationnaliser dans les localités de Latmingué (Kaolack) et de Keur Sandao (Kaffrine).

Les niveaux de performances visés à la fin de la phase du projet, en ce qui concerne les interventions 1&2, sont les suivants :

- assurer l'accès à l'apprentissage dual de 2100 jeunes dont 650 femmes (31%) ;
- améliorer l'employabilité de 1890 apprentis dont 585 femmes (31%) ;
- assurer l'accès à la formation aux métiers de l'agriculture de 2500 jeunes ruraux dont 1250 femmes ; revu à 2120 dont 1060 femmes ;
- améliorer l'employabilité dans les métiers de l'agriculture de 1908 jeunes dont 954 femmes (50%).

En fin 2023, les réalisations sont les suivantes :

- ✓ L'apprentissage dual a formé 1551 jeunes dont 451 femmes, soit une amélioration de compétence de 536 jeunes dont 190 femmes dans les différents corps de métiers ;
- ✓ Le SIFA de Tamani (Ségou) a assuré la formation de 348 jeunes ruraux non scolarisés ou déscolarisés dont 250 femmes en fin 2023 ;
- ✓ La formation agricole au Sénégal dans les SIFA de Tabi, de Marsassoum et des Centres ressources a permis de former 387 jeunes dont 148 femmes.

Le travail d'évaluation portera principalement sur :

- Les résultats (quantitatifs et qualitatifs) atteints ;
- Le dispositif de mise en œuvre (institutionnel, organisationnel et méthodologique afin de proposer des pistes d'amélioration) ;
- La stratégie de l'intervention et notamment le dispositif de formation et de suivi-insertion des jeunes bénéficiaires pour une bonne adaptation;
- Les actions menées sur le terrain pendant les 4 années de mise en œuvre.

Globalement, il s'agira d'apprécier l'apprentissage dual dans les métiers de l'artisanat, d'autre part, afin d'évaluer l'augmentation du revenu et du rendement des bénéficiaires (composant 1) et,

deuxièmement, les SIFAs, de mesurer leur autonomisation et fonctionnalité, d'analyser la pertinence de l'approche, l'entrepreneuriat des jeunes formés et l'efficacité de l'accompagnement (composant 2).

Pour le recrutement d'un Consultant pour le Sénégal, les présents Termes de Référence sont établis pour la réalisation de l'évaluation finale des domaines d'interventions indiqués.

## II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de réaliser une évaluation finale au Sénégal des composantes 1 & 2 au regard des objectifs de départ et de capitaliser les enseignements de sa mise en œuvre.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Apprécier le niveau d'atteinte des résultats comparativement aux objectifs ;
- Mesurer les effets de l'intervention sur les bénéficiaires en tenant compte du contexte ;
- Examiner et évaluer les hypothèses, la pertinence de la logique d'intervention du projet en tenant compte des orientations stratégiques nationales et des autres acteurs du secteur ;
- Mettre en exergue les bonnes pratiques développées par le projet et par d'autres intervenants dans le secteur ;
- Formuler des recommandations opérationnelles en faveur d'autres projets successeurs.

## III. CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

En référence aux critères de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), on retient dans le cadre de l'évaluation : **Pertinence, Cohérence, Efficacité, Effets/Impact, Durabilité**. En plus de ces derniers, nous y ajouterons comme **axes transversaux les Laissez pour compte ou LNOB (Leave No One Behind) et le Genre** pour une meilleure prise en charge des couches vulnérables.

Ci-dessous quelques questions en rapport avec les différents critères retenus. **Toutefois, il est attendu du prestataire une réflexion critique et des propositions pour mieux cadrer l'analyse de ces critères notamment en rapport avec les objectifs de l'évaluation.**

Critères	Questions d'évaluation
<b>Pertinence</b>	<p>La formation duale aux métiers de l'artisanat des jeunes apporte-t-elle des réponses à des problèmes réels et prioritaires ?</p> <p>La stratégie de la formation aux métiers de l'agriculture et de l'artisanat est-elle adaptée au contexte et aux besoins des jeunes bénéficiaires ?</p> <p>Dans quelles mesures, cette offre de formation est-elle alignée aux priorités nationales et du bailleur ?</p> <p>Quelle a été la pertinence du dispositif du projet Sahel opportunités en termes de formation des jeunes ?</p> <p>Que peut-on en apprendre ?</p>
<b>Cohérence</b>	<p>Quelle est la cohérence d'ensemble entre les différentes activités pour les composantes 1 &amp; 2 ?</p> <p>Quelle est la cohérence avec les interventions des autres acteurs du système ?</p>
<b>Efficacité</b>	<p>Dans quelles mesures, les activités planifiées ont été exécutées ?</p> <p>Dans quelles mesures, les activités ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus (liens de causalités) ?</p> <p>Quels étaient les principaux blocages pour l'atteinte des objectifs ?</p> <p>Y a-t-il des résultats et des bénéficiaires inattendus et non prévus initialement ?</p>

	Dans quelle mesure, la question du genre a été prise en compte dans la conception et la mise en œuvre de la formation aux métiers de l'agriculture et de l'artisanat ?
	Quelle a été la place du genre dans le projet ?
	Quelle a été la place des LNOB dans le déroulement du projet ?
	Que peut-t-on dire de l'analyse coûts/bénéfices ?
<b>Effets/Impact</b>	Quels sont les changements induits par l'intervention (positifs/négatifs ; attendus/inattendus) ?
	L'intervention a-t-elle permis une résilience de la communauté ?
<b>Durabilité</b>	Dans quelles mesures, les bénéficiaires et les acteurs accompagnés par le projet pourront continuer indépendamment de tout appui ?
	Quelles sont les chances de survie du dispositif mis en place après le retrait du projet ?

#### IV. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables ci-après sont attendus :

- ✓ Un Plan de travail détaillé ;
- ✓ Une Méthodologie finalisée et des outils approuvés pour la collecte de données ;
- ✓ Des Fiches techniques et informations détaillées issues de la collecte et du traitement des données (questionnaires remplis/liens vers la plateforme de collecte de données en ligne/base de données brute / base de données apurée/etc.)
- ✓ Un Rapport final de l'évaluation de référence selon la structure suggérée ci-dessous :
  0. Abréviations
  1. Introduction
  2. Portée des travaux
  3. Méthodologie
  4. Résumé des constatations
  5. Résultats de l'évaluation finale
  6. Conclusions/recommandations
  7. Annexes
  8. Références

A la suite de la soumission du rapport provisoire par le Consultant, Swisscontact formulera ses remarques et observations dans la première semaine suivant la réception dudit rapport.

Le rapport définitif intégrant ces observations, devra être disponible en trois (3) exemplaires papier et un (1) exemplaire numérique sur clé USB dans les sept (07) jours suivant la réception des commentaires du commanditaire. Si ces observations expriment des différences d'appréciations non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Le rapport définitif restera la propriété de Swisscontact qui en assurera elle-même la diffusion.

## V. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE

### 5.1 Profil requis

Le prestataire doit justifier de :

- Une expertise avérée en matière d'évaluation de projets/programmes, de conduite d'études quantitatives et qualitatives sur le terrain, d'une bonne maîtrise des approches participatives de collecte d'informations ;
- Une très bonne connaissance des enjeux et défis de la formation aux métiers de l'agriculture et de l'artisanat en lien avec l'entrepreneuriat ;
- Une bonne connaissance de l'environnement des différents acteurs du système ;
- Une parfaite maîtrise du français et la connaissance des langues locales ;
- Une très bonne aptitude rédactionnelle et de présentation des conclusions.

### 5.2 Méthodologie

La méthodologie doit intégrer les éléments suivants :

- Une séance de cadrage avec le commanditaire notamment le chargé de MRM ;
- Une revue documentaire du projet et échanges avec l'équipe du projet pour une meilleure connaissance des concepts clefs et du dispositif de mise en œuvre de Swisscontact ;
- La conception de l'échantillonnage ;
- L'élaboration des outils de collecte de données ;
- La collecte des données sur le terrain ;
- Des visites de terrain et rencontres avec des parties prenantes du projet ;
- Le débriefing après les visites de terrain ;
- La saisie, l'apurement, le traitement et l'analyse des données /informations ;
- La rédaction du rapport.

L'évaluation doit être conduite en étroite collaboration avec l'équipe de Swisscontact en l'occurrence le Responsable du Suivi et de la Mesure des Résultats (MRM).

### 5.3 Durée et financement

La prestation de service est prévue pour une durée de **45 jours** ouvrés à compter de la date de signature du contrat, jusqu'à la livraison du rapport provisoire. Les paiements seront effectués conformément au contrat.

### 5.4 Production et processus de validation du rapport

**Le rapport provisoire** de l'étude fera l'objet d'une présentation en plénière au bureau de Swisscontact – Sénégal ou en ligne. Pour ce faire, le document devra être soumis à l'examen du commanditaire au moins trois (03) jours avant la présentation en plénière. Les observations et amendements seront remis aux consultants pour intégration après la présentation en plénière.

Les documents finaux (rapport final et document de communication) seront déposés sept (07) jours suivant la réception des commentaires du commanditaire, au bureau de Swisscontact – Sénégal en trois (3) exemplaires papiers et (1) exemplaire numérique sur clé USB.

## VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature (offres technique et financière) sont à déposer au Secrétariat de Swisscontact à Dakar au plus tard le **15 juillet 2024 à 17 heures précises**, sous pli fermé dans une enveloppe extérieure neutre ne portant que la mention « **EVALUATION FINALE DES COMPOSANTES 1 & 2 DU PROJET SAHEL - OPPORTUNITÉS AU SENEGAL** » et par mail à l'adresse électronique suivante : [sn.info@swisscontact.org](mailto:sn.info@swisscontact.org)

Les offres technique et financière, en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies et marquées comme telles, sont contenues dans deux (02) enveloppes intérieures distinctes portant respectivement la mention « **Offre technique** » et « **Offre financière** ».

L'offre technique comprendra : (i) une lettre de soumission adressée au Directeur Pays de Swisscontact Sénégal ; (ii) une note de compréhension des termes de référence et des commentaires/suggestions y afférents ; (iii) une présentation de la démarche méthodologique ; (iv) les références et expériences du (des) consultant(s) ; (v) la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV des intervenants ; de même que les preuves des expériences et des diplômes ; (vi) le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours.

L'offre financière comportera le budget global, le budget détaillé, présentant les coûts unitaires, les unités et les quantités.

Les candidats postulent, selon leur qualification, en équipe d'au moins deux consultants remplissant les conditions ci-dessus énumérées.

## **VII. NOTIFICATION ET PAIEMENT DES PRESTATAIRES**

L'attribution sera notifiée par écrit (courriel) à l'adjudicataire. Le consultant retenu doit être en mesure de commencer la mission dès la signature du contrat de prestation qui consacre le début de l'exécution.

Swisscontact se réserve le droit de négocier les coûts des prestations avec le consultant. Les prestations seront payées suivant les modalités qui seront retenues en accord avec toutes les parties et qui seront stipulées au contrat de prestation.

## **VIII. ENCADREMENT ET CONTACTS**

La supervision de la mission sera assurée par Swisscontact. Pour de plus amples informations veuillez contacter :

- M. Ibrahima MBALLO, Chargé du Suivi des Mesures de Résultats (MRM)
- Le secrétariat de Swisscontact, aux numéros de téléphone +221 33 825 32 17 ;  
courriel : [sn.info@swisscontact.org](mailto:sn.info@swisscontact.org)